

Fiche technique

Ribage de chaux grasse type V

Ribé plein pour l'intérieur

Description du produit Granolan ribage de chaux grasse est une finition minérale, prête à l'emploi pour l'intérieur.

Composition

Liants: chaux hydraulique
 Additifs: granulés et farine calcaire
 Adjuvants: additif de rétention d'eau, fibres etc.

Champ d'application Granolan ribage de chaux grasse est adapté sur des supports peints ou à base minérale. Prétraiter les plaques de plâtre et les cloisons de séparation avec la couche de fond Granolan. Convient également dans les zones humides. Granolan ribage de chaux grasse ne doit pas être peint.

Consommation	<u>Granulométrie</u>	<u>Consommation</u>
	0.5 mm*	env. 1.0 kg/m ²
	1.0 mm*	env. 2.0 kg/m ²
	1.5 mm*	env. 2.2 kg/m ²

* sur commande

Form de livraison Bidon à 25 kg

Traitement Temps de traitement env. 120 - 180 minutes
 Ne pas travailler en dessous de +5° C

Appliquer le ribage de chaux grasse à la main sur des supports solides, propres et secs. Il est recommandé d'humidifier les supports à base minérale très absorbants. Peindre seulement après séchage suffisant et carbonatation totale. Tester l'alcalinité!

Remarques Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 12 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

